Quoi qu'il arrive

Version annotée

Crédits

Version 1.3 (2018)

Cette publication a été préparée, publiée et distribuée par la Public Legal Education of Saskatchewan (PLEA), et a bénéficié du soutien financier du ministère de la Justice Canada pour sa création originale. PLEA est un organisme non gouvernemental sans but lucratif fondé par la Law Foundation of Saskatchewan. PLEA bénéficie également du soutien financier du ministère de la Justice Canada. PLEA est soutenue par la Law Society of Saskatchewan, le ministère de la Justice de la Saskatchewan, l'Association du Barreau canadien (division de la Saskatchewan), le College of Law de l'Université de la Saskatchewan, Legal Aid Saskatchewan, le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, la Saskatoon Public Library et les bibliothèques publiques et – collèges régionaux de la province.

Le contenu de cette publication ne peut être reproduit à des fins commerciales. La reproduction à des fins pédagogiques sans but lucratif est cependant encouragée, à condition que PLEA soit indiquée comme source et que le contenu ne soit pas tiré de son contexte.

© 2018 Public Legal Education Association of Saskatchewan, Inc.

ISBN 978-1-988445-14-4

Graphics credits: Shutterstock.

PLEA

Legal Information for Everyone

Public Legal Education Association of Saskatchewan
500-333 25th St E | Saskatoon SK S7K 0L4 | Tel: 306.653.1868

Quoi
qu'il
arrive

Avant-propos

Faire face à la séparation ou au divorce de ses parents est une expérience difficile, même pour l'enfant le plus confiant et le plus équilibré qui soit. Il existe toutefois des choses qui peuvent aider un enfant pendant le processus de séparation et lui offrir du soutien pendant qu'il s'adapte à sa nouvelle situation familiale. Élever des enfants heureux et en bonne santé, quels que soient les changements qui surviennent au sein de leur cellule familiale, n'est pas simplement une expérience gratifiante pour les parents. Cela améliore également les chances de doter ses enfants d'une base solide qui leur permettra de faire la même chose lorsqu'ils seront des parents à leur tour. Les parents, les membres de la famille, les enseignants et les membres de la communauté peuvent tous contribuer à faciliter cette transition.

La *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies, la *Loi sur le divorce*, la *Loi sur le droit de l'enfance* et la *Loi sur les prestations alimentaires familiales* expriment toutes des idées reconnaissant les droits des enfants. Lorsque des parents se séparent ou divorcent, et commencent à faire face aux changements résultant du fait d'élever un enfant en n'habitant pas ensemble, « l'intérêt supérieur de l'enfant » est une expression qui revient souvent. En effet, le fait de se concentrer sur l'intérêt supérieur de l'enfant peut contribuer à faire en sorte que les droits de l'enfant soient respectés.

Bien entendu, chaque parent aura sa propre idée de ce qu'est le mieux pour son enfant. Si les parents ne s'entendent pas sur ce qui est le mieux pour leur enfant, ils pourraient arriver à trouver un accord avec l'aide d'une autre personne. Lorsque deux parents sont incapables d'arriver à une entente, un tribunal peut être appelé à trancher la question. Il est important de noter que le droit reconnaît que la situation de chaque famille est unique, et que ce qui est le mieux pour un enfant ne l'est pas nécessairement pour un autre.

Afin de prendre une décision dans l'intérêt supérieur de l'enfant, les tribunaux voudront des renseignements au sujet du type de relation que chaque parent entretient avec l'enfant, de même que des renseignements concernant les relations de l'enfant avec d'autres proches. Ils voudront savoir avec quel parent vit l'enfant, de même que les détails au sujet de sa relation avec ce parent et du milieu familial. Les tribunaux voudront également avoir des renseignements au sujet de la relation de l'enfant avec l'autre parent, et des détails sur la façon dont ils passent leur temps ensemble. Enfin, ils voudront connaître la capacité de chaque personne à être un bon parent pour son enfant.

Les tribunaux établissent généralement qu'il est préférable pour les deux parents d'être investis dans la vie de l'enfant et que les deux parents ont un rôle à jouer en ce qui concerne, notamment, la discipline, la scolarité, l'accompagnement culturel, religieux ou spirituel, les questions de santé, et les activités. Ils voudront de l'information sur l'aptitude de chaque parent à permettre, à encourager et à favoriser le contact avec l'autre parent, à moins que ce contact nuise à l'enfant.

Pendant que les enfants colorient les pages, lisez les idées exprimées dans ce cahier et discutez-en ensemble. Le fait d'exprimer les concepts dans des termes différents pourra aider les jeunes enfants à mieux les comprendre. Ensemble, essayez de penser à des exemples qui expriment l'engagement à l'égard de ces principes et la façon dont ils peuvent s'appliquer à différentes familles. Ce moment peut aussi être une excellente occasion pour écouter le point de vue qu'un enfant peut avoir au sujet de ces idées relativement à sa propre cellule familiale. Utilisez ces idées pour rassurer l'enfant du fait que, quoi qu'il arrive, des parents dévoués seront toujours là pour prendre soin d'eux et les protéger.

On en parle…

Comme l'un des objectifs de ce livre à colorier est d'encourager les enfants à exprimer leurs émotions au sujet des changements dans leur situation familiale, vous pourriez vouloir demander aux enfants de découper des bulles et d'y inscrire du texte, peut-être à l'aide de feuillets autocollants, qu'ils pourront placer sur les pages de ce livre à colorier. Cette activité pourrait aider à ouvrir la discussion au sujet du rôle de parent, de la séparation et du divorce, et d'aider les enfants à s'exprimer.

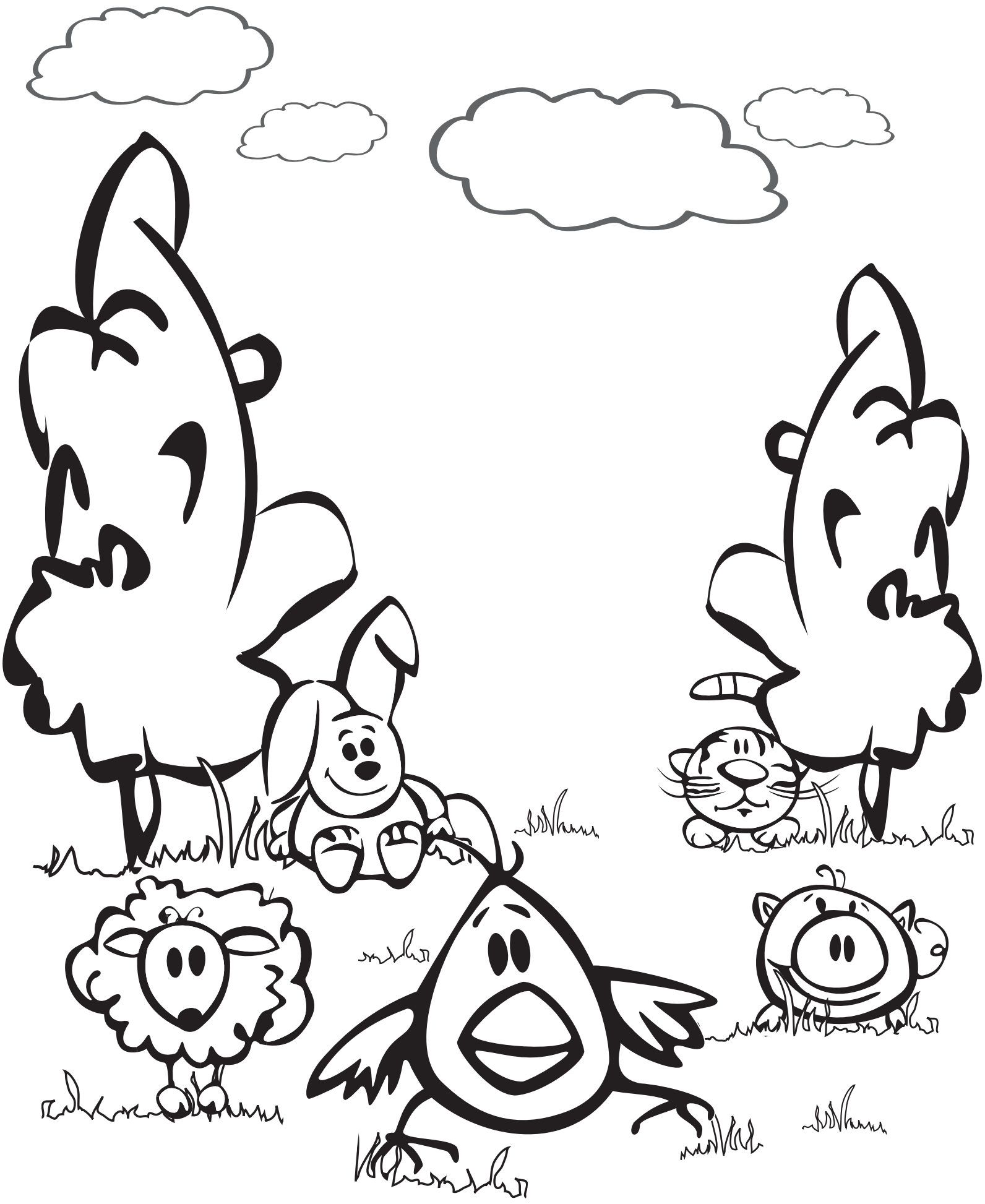

plea.org

Les familles présentent une grande diversité. Les parents et les éducateurs ont un rôle important à jouer pour aider les enfants à comprendre l'importance de la diversité dans la société, de même que les droits de tous les membres de la famille, peu importe la structure de leur famille. Les enfants doivent pouvoir se reconnaître comme faisant partie d'une cellule familiale légitime et être capables de rejeter les stéréotypes négatifs. S'il peut s'agir d'une tâche difficile pour tout enfant vivant dans une cellule familiale non traditionnelle, cela peut s'avérer particulièrement difficile pour un enfant dont la structure familiale a changé à la suite de la séparation ou du divorce de ses parents.

Les familles vivent généralement toutes sortes de changements. Le nombre d'enfants à la maison peut changer à la suite de nouveaux venus, ou du départ des enfants plus âgés. La famille peut déménager dans une nouvelle demeure ou une nouvelle ville. Un parent peut changer d'emploi ou perdre son travail. Et les parents peuvent se séparer ou divorcer.

Les responsabilités parentales comprennent une diversité complexe de droits, de devoirs et de pouvoirs. Ces responsabilités peuvent changer à la suite d'une séparation ou d'un divorce, mais elles ne cessent pas d'exister pour autant. Que les parents soient jeunes ou vieux, riches ou pauvres, en couple ou non, être un parent signifie être lié pour toujours à son enfant.

De façon générale, les parents d'un enfant ont la responsabilité d'avoir la garde de l'enfant et d'exercer leur autorité sur lui, ce qui veut dire que les parents ont le droit et la responsabilité de prendre soin physiquement de l'enfant et de prendre les décisions importantes concernant sa vie. Lorsque les parents se séparent ou divorcent, certains de ces droits et responsabilités sont partagés entre les parents. Cependant, cette situation ne change rien au fait que l'enfant continue d'avoir deux parents, qu'ils prendront soin de lui et qu'il continuera à avoir le droit d'être en relation avec ses deux parents.

Bien qu'il y ait des lois qui peuvent donner une certaine orientation et que les tribunaux régleront les différends, il n'existe pas UNE bonne façon de faire les choses après une séparation ou un divorce. Chaque famille est différente. Et même si les familles vivent toutes sortes de changements après une séparation ou un divorce, les parents et les enfants continuent de partager un lien.

On en parle…

Discutez des différents types de structures familiales, par exemple les parents célibataires, les grands-parents ou d'autres membres de la famille qui élèvent les enfants, les beaux-parents et les parents de même sexe. Identifiez les différences et les ressemblances. Il est important pour les écoles et les communautés de reconnaître et de respecter les différentes structures familiales et d'être sensible aux activités ou aux systèmes qui pourraient renforcer les stéréotypes négatifs qui sont parfois associés aux structures familiales non traditionnelles.

Familles

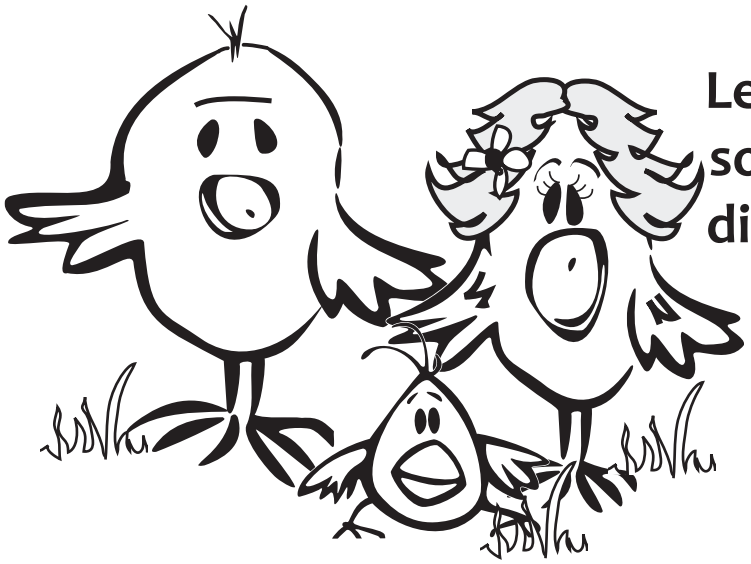

Les familles sont toutes différentes.

Avec le temps, certaines choses peuvent changer dans une famille.

Mais d'autres ne changeront jamais.

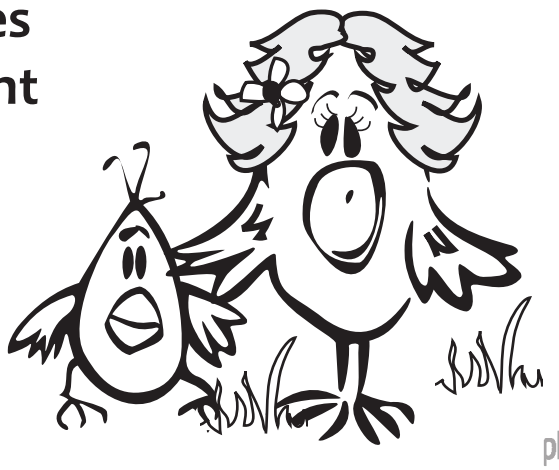

plea.org

Par l'entremise de différentes conventions internationales, l'engagement du Canada à l'égard des droits de la personne exige que notre gouvernement trouve un juste équilibre entre, d'un côté, les droits et les besoins des enfants, et, de l'autre, ceux des parents. Plus particulièrement, la *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies établit les droits indépendants des enfants, tout en reconnaissant que l'intérêt supérieur de l'enfant est généralement obtenu en soutenant la cellule familiale de l'enfant.

En Saskatchewan, les responsabilités légales des parents qui ne se sont jamais mariés sont gouvernées par des lois provinciales telles que la *Loi sur le droit de l'enfance* et la *Loi sur les prestations alimentaires familiales*. Les responsabilités légales des parents mariés sont gouvernées par ces lois provinciales, de même que par une loi fédérale, la *Loi sur le divorce*. Dans ces contextes, les responsabilités ou obligations des parents se traduisent par des droits pour les enfants. Il est important de prendre note que, peu importe qu'il y ait une séparation ou un divorce, tous les enfants ont les mêmes droits, que leurs parents soient, ou aient déjà été, mariés ou non.

La loi reconnaît que les deux parents d'un enfant ont des obligations et des droits légaux à l'égard de l'enfant. À moins d'une ordonnance disant le contraire, les parents d'un enfant sont généralement considérés comme des tuteurs légaux conjoints, ayant des droits, pouvoirs et devoirs égaux. Les enfants ont également des droits propres, droits qu'un parent ne peut pas refuser à l'enfant.

Tout enfant a le droit de passer du temps avec chaque parent, et chaque parent a le droit de passer du temps avec son enfant. Nos lois reflètent l'opinion voulant que les enfants doivent avoir le plus de contacts possible avec les deux parents, à moins que ces contacts nuisent à l'enfant.

La loi stipule que les deux parents doivent subvenir aux besoins de leur enfant. Cela s'applique aux parents, qu'ils soient mariés, habitent ensemble, soient séparés ou divorcés, et même lorsqu'ils n'ont jamais habité ensemble en tant que conjoints. Cette obligation de subvenir aux besoins de l'enfant s'applique aussi peu importe le temps que le parent passe avec l'enfant ou son degré de participation dans la vie de l'enfant. Les tribunaux ont très clairement statué que…

- la pension alimentaire est un droit de l'enfant;
- le droit à une pension alimentaire survit à la rupture de la relation entre les parents de l'enfant;
- la pension alimentaire doit, dans la mesure du possible, fournir à l'enfant le même niveau de vie qu'il avait lorsque ces parents vivaient ensemble;
- le montant précis de la pension alimentaire variera en fonction du revenu du parent payeur.

On y réfléchit…

Plusieurs idées explorant les droits des enfants dans le contexte du droit de la famille en Saskatchewan et dans le contexte de la *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies se trouvent dans ce guide. Vous pouvez souhaiter explorer quelques-unes des façons d'étendre vos connaissances dans ces domaines.

UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, s'emploie à faire respecter la *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies. Le site Web de l'organisme propose un guide détaillé portant sur la convention, et des liens vers diverses autres organisations de défense des droits de l'enfant. Vous trouverez ces ressources au www.unicef.org/fr/convention-droits-enfant.

Oxfam, un organisme qui œuvre pour un monde plus juste et durable, a créé une série de plans de leçons portant sur les droits de l'enfant pour les élèves de 8 à 10 ans. Basées sur les objectifs de la *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies, ces leçons aident les jeunes à explorer la différence entre désirs, besoins et droits. Vous trouverez cette ressource au www.oxfam.org.uk/education/resources/childrens-rights (*ressource en anglais seulement*)

Les droits

Même si des enfants peuvent avoir des familles différentes, tous les enfants ont certains droits, qui sont les mêmes pour tous. Quoi qu'il arrive.

plea.org

L'article 12 de la *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies stipule que les enfants ont le droit d'être entendus sur toute question qui les touche, en particulier lorsque des procédures judiciaires, telles que des questions de droit de la famille, sont concernées. En étant réceptif aux sentiments et aux émotions d'un enfant, on lui donne un sentiment de sécurité et lui permet de s'exprimer librement, honnêtement, sans crainte. Cela lui donne un sentiment d'appartenance.

Dans le contexte du droit de la famille, le fait d'explorer des options qui impliquent la participation de l'enfant dans des décisions qui le concernent à la suite d'une séparation ou d'un divorce est souvent désigné par l'expression « inclure la voix de l'enfant ».

Avoir son mot à dire dans un processus de prise de décision n'est pas la même chose qu'avoir le droit de prendre la décision finale. Les tribunaux ont statué que, dans tous les cas, les désirs de l'enfant ne peuvent l'emporter sur ce qui est dans son intérêt supérieur.

Lorsque des couples qui se séparent ou divorcent sont incapables de s'entendre sur les nouveaux arrangements parentaux, seuls ou au moyen d'une médiation ou de négociations, les tribunaux peuvent être appelés à trancher la question. De façon générale, les tribunaux voudront avoir le plus d'informations possible, afin d'en arriver à un arrangement parental qui est dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Les tribunaux peuvent ordonner une évaluation pour déterminer un arrangement parental approprié. L'évaluation portera sur les besoins de l'enfant, de même que sur la capacité de chaque parent de répondre à ces besoins.

Les évaluations sont effectuées par un travailleur social qualifié. L'évaluateur prendra en considération le contexte familial et parental, de même que le point de vue des parents en ce qui concerne les besoins de l'enfant. Le travailleur social prendra le temps d'observer l'enfant avec chaque parent et de discuter avec les autres personnes dans la vie de l'enfant. Ces autres personnes peuvent comprendre des enseignants, médecins, membres de la famille et amis.

Selon l'âge de l'enfant, l'évaluateur pourrait aussi discuter directement avec lui. Le Family Justice Services Branch fournit des personnes qualifiées pour préparer ce que l'on appelle le « Children's Voices Report » (rapport sur le point de vue de l'enfant). Ce rapport porte exclusivement sur les désirs et les inquiétudes des enfants de 12 ans et plus. Parfois, le simple fait de traverser le processus d'évaluation aide les parents à se recentrer sur les besoins de leur enfant.

Peu importe la façon dont les tribunaux obtiennent leurs informations au sujet des besoins d'un enfant, les parents doivent reconnaître l'importance d'écouter leur enfant. Les enfants ont besoin de savoir qu'ils sont importants. Les conseillers familiaux et d'autres professionnels de la santé insistent sur le fait qu'encourager un enfant à exprimer ses opinions et sentiments, et l'écouter peut favoriser son estime de soi et lui faire sentir qu'il est aimé, apprécié et important. Cela lui montre aussi que ce qu'il dit est important pour quelqu'un. Le Family Education Network (www.familyeducation.com – *ressource disponible en anglais seulement*) offre ces conseils simples portant sur l'écoute des enfants :

- Une écoute attentive peut vous fournir beaucoup d'informations sur ce qui se passe dans la vie et dans la tête d'un enfant.
- L'écoute contribue à créer des relations solides.
- L'écoute attentive est une preuve de respect.
- L'écoute est toujours la première étape pour résoudre les problèmes.
- Écouter votre enfant peut vous renseigner beaucoup au sujet de ses besoins.
- Écouter votre enfant peut contribuer à ce que votre enfant vous écoute.

Le sentiment d'appartenance

Tous les enfants, avec leurs opinions et leurs émotions, constituent une partie importante de leur famille.

plea.org

Jusqu'à ce que les parents d'un enfant aient conclu une entente ou obtenu une ordonnance portant sur ce que l'on appelle habituellement « la garde et l'accès », ils sont généralement considérés comme les tuteurs conjoints légaux de leur enfant, avec des droits, pouvoirs et devoirs égaux. La *Loi sur le divorce* et la *Loi sur le droit de l'enfance* utilisent actuellement les termes « garde » et « accès » pour décrire les droits et responsabilités des parents à l'égard de leur enfant. Avec le temps, les tribunaux et les professionnels en droit de la famille ont peu à peu abandonné ces termes, mais comme nos lois les utilisent encore, il est important de comprendre ces concepts.

La garde désigne habituellement les droits et responsabilités de s'occuper d'un enfant. Elle comprend les décisions majeures dans la vie d'un enfant, comme l'endroit où l'enfant habitera et ira à l'école, le type d'éducation religieuse ou spirituelle que recevra l'enfant, de même que le fait de demander ou de consentir ou non à des soins médicaux. Dorénavant, ce concept pourra être désigné comme étant les « responsabilités de prise de décisions ».

L'accès désigne habituellement le temps qu'un enfant passe avec le parent qui n'a pas la garde. Dorénavant, le temps qu'un enfant passe avec l'un ou l'autre des parents pourra être désigné comme étant le « temps de parentage ». Il arrive parfois que les parents d'un enfant, ou une ordonnance accordent un accès à une personne autre qu'un parent. Cela pourrait se produire lorsqu'un enfant entretient une relation étroite et significative avec une personne comme un grand-père ou une grand-mère, ou un autre membre de la famille étendue. On peut appeler « ordonnances de contact » les ordonnances portant sur l'accès d'une personne comme un grand-père ou une grand-mère.

Quels que soient les termes utilisés, il peut être utile de se rappeler qu'il y a essentiellement deux aspects du soin des enfants à considérer lorsque les parents n'habitent pas ensemble. L'un de ces aspects est le droit et la responsabilité de prendre des décisions importantes pour l'enfant. L'autre aspect concerne l'endroit où l'enfant habitera. Les termes suivants décrivent diverses combinaisons de ces deux aspects.

Garde exclusive : L'enfant habite avec un parent, qui est aussi responsable de prendre les décisions qui concernent l'enfant. L'autre parent se verra habituellement accorder un accès ou du temps de parentage avec l'enfant.

Garde partagée : L'enfant vit avec chaque parent pendant une période de temps équivalente ou presque, et les parents partagent généralement les responsabilités de prise de décisions.

Garde parallèle : L'enfant passe du temps chez chaque parent, et ce parent a généralement la responsabilité complète de l'enfant pendant que l'enfant habite avec lui.

Garde scindée : Chaque parent a la garde physique d'un ou de plusieurs enfants. Par exemple, dans une famille, l'enfant le plus âgé pourrait habiter avec un parent, et l'enfant le plus jeune habiter avec l'autre parent.

Résidence principale : Terme parfois utilisé pour décrire des situations où un enfant habitera principalement avec un parent, même si les parents ont la garde partagée et partagent les responsabilités de prise de décisions importantes.

Parents-valises : Terme utilisé pour décrire les situations de garde partagée lorsque l'enfant reste dans la résidence familiale, et que les parents habitent avec lui chacun leur tour.

Responsabilités de prise de décisions : Parfois utilisé à la place du terme « garde ».

Temps de parentage : Parfois utilisé à la place du terme « accès », mais peut aussi être utilisé simplement pour décrire le temps que chaque parent passe avec l'enfant.

Amour et protection

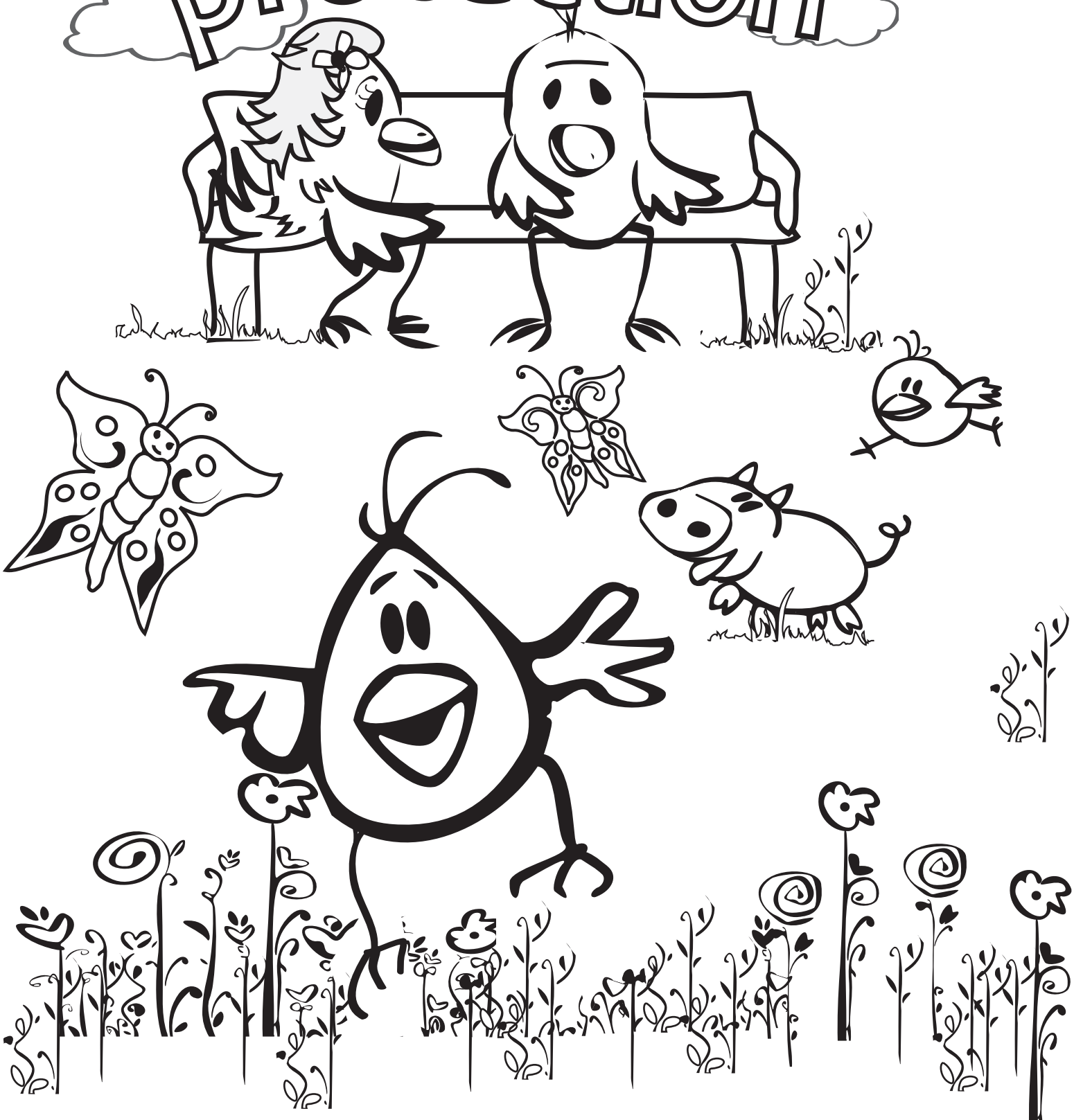

Même lorsqu'une famille change, il existe de nombreuses façons de répondre aux besoins d'un enfant.

plea.org

Un des principes de base du droit de la famille est qu'il est préférable pour les enfants d'avoir deux parents aimants dans leur vie. Ce principe se reflète dans toutes les lois portant sur les enfants et demeure un élément essentiel même dans des situations où chaque parent décide d'exercer son rôle de manière différente. Dans le cas d'une séparation ou d'un divorce, il peut être très difficile pour les parents de s'entendre sur quoi que ce soit, et les questions relatives au parentage, à la garde et à l'accès ne font pas exception. Le site ParentsWorld.com.sg présente des éléments à considérer qui peuvent aider les parents à se concentrer sur l'intérêt supérieur de leur enfant et à respecter le lien que l'enfant a avec chaque parent.

- Les enfants ont avantage à avoir deux parents dans leur vie qui peuvent leur fournir un environnement sécuritaire, protecteur et aimant.
- Il existe de nombreuses façons d'exercer son rôle de parent; l'amour à l'endroit de l'enfant peut être un dénominateur commun de toutes ces façons.
- Bien que certains aspects de la relation parent-enfant changeront, la plupart resteront les mêmes.
- Différents styles parentaux ne sont pas nécessairement une mauvaise chose, ils sont simplement différents.

Comme nos lois sont fondées sur l'idée qu'il est généralement bénéfique à un enfant d'avoir le plus de contacts possible avec ses deux parents, notre système de droit de la famille a créé des programmes et services qui peuvent faciliter le temps de parentage, même lorsque certaines craintes existent au sujet de la capacité d'un parent d'agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

En Saskatchewan, le programme d'accès ou échange surveillés peut fournir une supervision de divers aspects de l'accès ou du temps de parentage pour veiller à la sécurité et au bien-être de l'enfant. Généralement, les tribunaux envisageront d'ordonner un accès ou un temps de parentage surveillés lorsque, par exemple, un parent a…

- des capacités parentales limitées;
- des antécédents d'alcoolisme ou de toxicomanie;
- eu des contacts limités avec l'enfant pendant une certaine période de temps et pourrait avoir besoin d'aide pour rétablir une relation avec lui;
- des antécédents de maltraitance ou de violence à l'endroit de l'enfant ou d'autres membres de la famille;
- suscité des craintes quant à la possibilité qu'il kidnappe l'enfant

Un tribunal pourrait également ordonner qu'un parent prenne des mesures pour régler les problèmes qui menacent la relation parent-enfant ou imposer certaines restrictions au parent durant le temps de parentage. Par exemple, un tribunal pourrait ordonner qu'un parent suive des cours de parentage ou s'abstienne de consommer de l'alcool et/ou de la drogue avant et pendant le temps de parentage.

Dans des situations où les conflits parentaux sont l'enjeu majeur, contrairement aux craintes concernant les interactions entre le parent et l'enfant, le tribunal continuera d'encourager les parents à trouver des moyens plus appropriés de gérer leurs émotions l'un envers l'autre.

On y réfléchit…

Certains professionnels du droit de la famille suggèrent que lorsque les familles vivent des changements, il peut être utile de porter une attention particulière au langage entourant le divorce afin de mettre l'accent sur la poursuite de la relation parentale, plutôt que sur la fin du couple. Par exemple, les couples séparés ou divorcés peuvent éviter l'expression « mon ex », pour plutôt parler de la « mère de mes enfants » ou du « père de mes enfants ». Le langage peut redéfinir les relations et influencer de manière inconsciente la façon dont vous parlez d'elles, surtout devant les enfants, et même la façon dont vous vous sentez par rapport à ces relations. (traduction libre) – Deidre Sanders, Kids in the Middle

Les parents

Les enfants peuvent aimer leurs deux parents même s'ils n'habitent plus tous ensemble.

plea.org

La période entourant la séparation ou le divorce peut être très difficile, tant pour les parents que pour les enfants. Lorsque les parents commencent à penser aux nouveaux arrangements parentaux, il peut être utile de bien comprendre les réactions que les enfants peuvent avoir en cas de séparation ou de divorce. Les parents doivent veiller tout particulièrement à ce répondre aux besoins particuliers de leur enfant. Il est également important de comprendre leurs propres réactions dans une situation de séparation ou de divorce, et de gérer leurs émotions afin d'être présents pour leur enfant.

Dans ce contexte, les couples qui se séparent doivent également trouver une façon de partager les biens familiaux et de continuer à prendre soin de leur enfant et à subvenir à ses besoins après la séparation. Aussi difficile que cela puisse sembler, les parents doivent trouver une façon de gérer leurs émotions à l'égard de l'autre parent de manière à pouvoir accorder la priorité aux besoins de leur enfant. En plus de servir les intérêts de l'enfant, le fait de prioriser ses besoins constitue également le facteur principal dont le tribunal tiendra compte s'il doit déterminer de nouveaux arrangements parentaux.

Les couples qui se séparent peuvent déterminer quels sont les meilleurs arrangements parentaux pour leur famille sous de nombreux aspects. Ils peuvent être en mesure d'en arriver eux-mêmes à une entente. Même s'ils n'arrivent pas à un accord au début, des processus comme la médiation, le droit collaboratif ou la négociation par l'intermédiaire d'un avocat peuvent les aider à arriver à une entente. Une entente bien conçue peut comprendre des stratégies qui contribuent à réduire les conflits et privilégient l'intérêt supérieur de l'enfant.

Bien que les réactions des adultes et celles des parents devant une séparation ou un divorce varient, les professionnels en droit de la famille commencent à considérer les conflits entre les deux parents comme étant un facteur crucial qui influence la manière dont l'enfant s'adaptera à la nouvelle situation familiale. Les conflits parentaux comprennent l'hostilité totale, qui se caractérise par des querelles, des cris, des injures et parfois même de la violence physique. Toutefois, ils peuvent aussi inclure des comportements plus subtils ou de l'hostilité « polie ».

Les conflits parentaux peuvent amener les enfants à se sentir coincés entre leurs parents. Cependant, il y a de nombreuses choses que les couples qui se séparent peuvent faire pour réduire les conflits parentaux et atténuer les répercussions que peut avoir la séparation ou le divorce sur leur enfant. Devant ces nouveaux défis, certaines familles peuvent même voir une occasion de croissance et de développement.

À mesure que l'enfant grandit, il sera mieux en mesure de prendre ses propres décisions sur sa façon de voir l'autre parent. Il y aura sans doute des moments où un parent sentira le besoin de décharger sa colère au sujet de l'autre parent. Cependant, il est préférable que parents le fasse avec un ami adulte, au lieu de leurs enfants, et en arrivent à des décisions d'adultes sur la façon de gérer le problème. Le fait de ne pas impliquer les enfants leur permettra de continuer à être des enfants et de préserver le sentiment de sécurité qui découle d'avoir deux parents qu'ils peuvent aimer et avec lesquels ils peuvent être en relation.

Travailler ensemble

Il arrive parfois que les parents soient en désaccord, mais les enfants ne doivent jamais avoir à prendre un parti. Ils n'ont pas à se retrouver coincés au milieu des problèmes de leurs parents.

plea.org

Presque tous les divorces entraînent un certain degré de stress, d'anxiété et même de conflits. La façon dont ces problèmes sont réglés peut être aussi importante que les problèmes en eux-mêmes. De nombreux professionnels de l'enfance suggèrent que la façon dont un enfant s'adapte à un divorce dépend en grande partie des actions de chaque parent, et en particulier de leurs actions l'un envers l'autre. Un enfant dont les parents sont souvent en conflit ouvert l'un avec l'autre peut se sentir obligé de prendre parti dans le conflit afin d'obtenir la faveur ou l'approbation du parent avec lequel il est à ce moment-là. Lorsqu'un parent critique l'autre parent, il arrive souvent que l'enfant se sente lui aussi critiqué. Dans ce type de situation, un enfant n'est pas libre d'exprimer son amour pour ses deux parents, ce qui, en retour, peut provoquer de nombreuses émotions.

Il peut être utile pour les parents de comprendre les avantages de conserver une relation positive et respectueuse avec l'autre parent de l'enfant. En se concentrant sur l'intérêt supérieur de l'enfant, plutôt que sur le conflit entre les parents, il est possible de procurer un sentiment de sécurité à l'enfant. De plus, le fait de se comporter avec respect peut enseigner à l'enfant cette valeur importante et lui fournir un modèle positif. La façon dont les parents gèrent les conflits entre eux peut influencer la façon dont l'enfant gérera les conflits dans sa vie et lui enseigner des techniques utiles.

À cet égard, il y a quelques points généraux à garder à l'esprit. Les parents ne devraient pas…

- parler en mal de l'autre parent devant leur enfant;
- forcer l'enfant à prendre un parti dans une dispute parentale;
- utiliser leur enfant comme messager ou intermédiaire;
- traiter l'enfant comme un instrument pour blesser ou punir l'autre parent

Bien que des conflits puissent être inévitables, ce que l'on désigne comme étant un divorce avec conflits graves est différent. Il se caractérise par des agressions verbales et physiques, de l'hostilité affichée et de la méfiance. Bien que l'on puisse difficilement généraliser, il est courant pour des parents se trouvant dans une situation de divorce avec conflits graves d'avoir des opinions arrêtées au sujet de la capacité de l'autre parent de prendre soin convenablement de leur enfant et des points de vue très divergents au sujet des pratiques parentales en général. Dans un tel contexte, les parents sont souvent incapables de prendre des décisions fondées sur l'intérêt supérieur de l'enfant.

Dans les cas extrêmes, il peut se produire ce que l'on appelle l'« aliénation parentale ». Bien que le terme soit relativement nouveau, le comportement ne l'est malheureusement pas. L'aliénation parentale implique des situations où l'un des parents cible l'autre parent, au moyen de gestes subtils ou évidents, au point que cela modifie l'amour de l'enfant pour l'autre parent. Le tribunal dans une cause récente en Saskatchewan l'a exprimé ainsi : « l'aliénation parentale se produit lorsque l'un des parents convainc les enfants que l'autre parent n'est pas digne de confiance, aimant ou soucieux du bien-être des enfants; bref, qu'il n'est pas un bon parent. » *(traduction libre)*

Les tribunaux ont toujours souligné l'effet dévastateur qu'un tel comportement peut avoir sur un enfant, dans certains cas en allant jusqu'à affirmer qu'il s'agissait d'une sorte de violence psychologique qui pourrait nécessiter des mesures considérables pour en annuler l'effet.

« Le moment est arrivé pour les parties de mettre fin à leur hostilité et leur méfiance prolongées l'un envers l'autre. Les enfants ne pourront s'épanouir que lorsque le conflit cessera et que les parents donneront aux enfants la liberté et l'encouragement d'avoir des relations significatives avec leurs deux parents, sans avoir peur d'être déloyaux et craindre des représailles. » – jugement d'un tribunal de la Saskatchewan, 2006 *(traduction libre)*

Compréhension

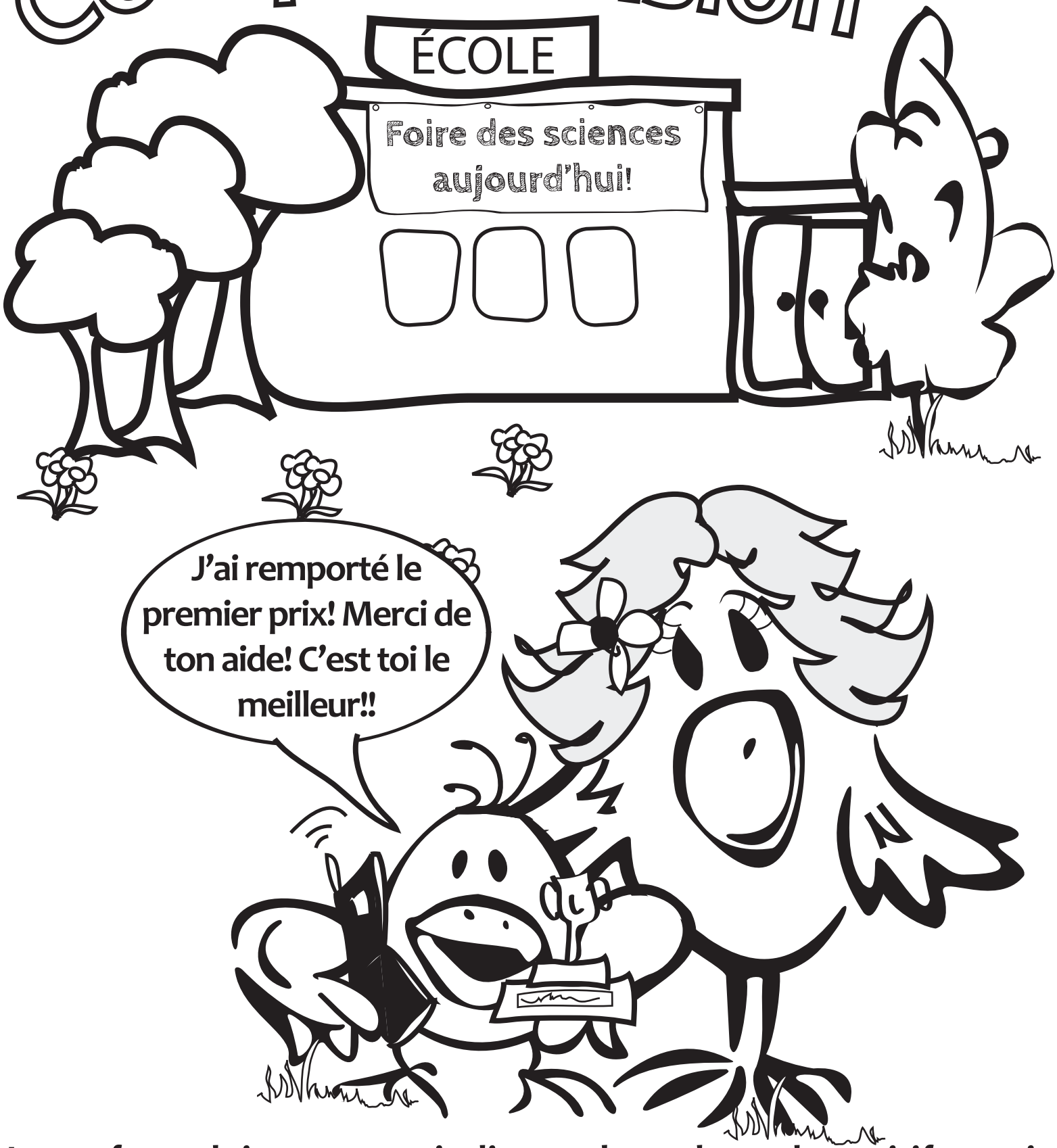

Les enfants doivent pouvoir dire quelque chose de positif au sujet d'un parent sans que l'autre émette un commentaire négatif. C'est bien de reconnaître de bonnes choses chez les deux parents.

plea.org

De nombreux experts suggèrent aux parents de parler de façon ouverte, honnête et simple à leurs enfants au sujet de leur nouvelle situation familiale, tout en veillant à ce que les enfants comprennent que la séparation ou le divorce est une situation entre les adultes, et que ça n'affectera jamais l'amour que ces adultes ont pour leurs enfants.

Les professionnels en droit de la famille reconnaissent que la séparation et le divorce sont difficiles, même pour le plus confiant et le plus équilibré des enfants. Ils soulignent également que chaque famille est différente et que chaque enfant peut réagir différemment. Différents facteurs influencent la réaction, tels que l'âge, le stade de développement, le niveau de maturité, la personnalité, le soutien des amis, de la famille et de la communauté, et le cadre particulier dans lequel se déroule la séparation ou le divorce. La réaction des jeunes enfants peut être différente de celle des plus vieux. Parfois, la réaction des garçons est différente de celle des filles. Dans certains cas, l'enfant est triste ou fâché, alors que dans d'autres, il est soulagé.

Les réactions peuvent également changer au fil du temps. Parfois, l'enfant n'arrive pas à admettre que la séparation ou le divorce soit réel ou permanent, et il croit que ces parents reviendront nécessairement ensemble. Après un moment, il est possible que l'enfant réalise que cette situation ne se produira probablement pas, et il peut alors ressentir de la colère. Il pourrait avoir peur d'être la cause de la séparation de ses parents. Il pourrait blâmer l'un des parents plus que l'autre. Il pourrait également avoir peur que l'un de ses parents ou les deux arrêtent de l'aimer, de la même manière que ceux-ci ont arrêté de s'aimer. Il est possible qu'il se sente triste, déprimé et complètement seul.

Malgré ces montagnes russes émotionnelles, les recherches sur le sujet indiquent que la plupart des enfants parviennent ultérieurement à accepter la séparation ou le divorce de leurs parents, et à s'adapter à la nouvelle structure familiale. Discuter avec les enfants qui vivent la séparation ou le divorce de leurs parents peut aider. Écouter les craintes d'un enfant, être sensible à ses émotions et le rassurer qu'ensemble, les membres de la famille peuvent surmonter ces difficultés peut s'avérer très utile. Prendre des mesures pour répondre à ses préoccupations peut renforcer le fait que ce qui importe avant tout est son intérêt supérieur. Le point de vue d'un adulte peut aider un enfant à comprendre les changements que vit sa famille et contribuer à faire en sorte que l'enfant ne se sente pas responsable de la séparation ou du divorce, ou pense qu'il a le pouvoir de réparer les choses.

Le Family Justice Services Branch de la Saskatchewan offre des séances d'information et d'éducation parentale pour les personnes dont la famille éclate. Les séances comprennent de l'information sur les différents stades de la séparation et du divorce, les options pour résoudre les conflits, les réactions des enfants à la séparation et au divorce, et l'exercice du rôle parental après une séparation ou un divorce. L'éducation parentale peut offrir aux parents des renseignements utiles pour les aider à gérer les problèmes liés à la séparation et au divorce, et leur permettre de se concentrer sur des arrangements qui sont dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

On y réfléchit…

Afin de bien réagir aux émotions et aux expériences, les enfants doivent avoir de nombreuses occasions de parler de leurs émotions et expériences. Il a été démontré que les enfants qui sont encouragés à parler de leurs émotions sont mieux dans leur peau une fois adultes que les enfants qui n'en ont pas eu l'occasion. Les enfants doivent être écoutés. (traduction libre)

– Supporting your Children during and after Separation: www.dadsrus.co.uk *(ressource disponible en anglais seulement)*

Parler

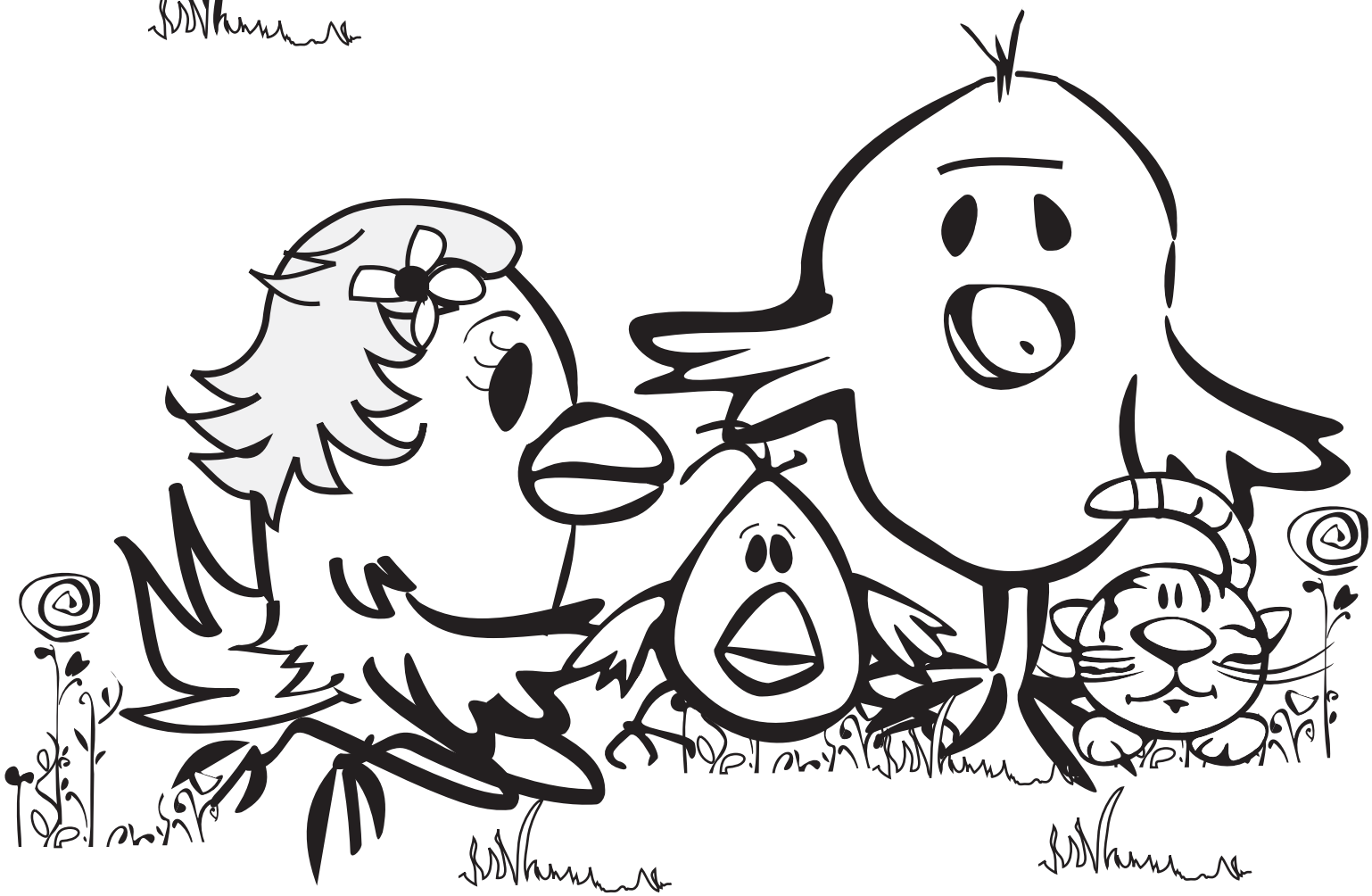

Les parents peuvent aider les enfants à comprendre les changements qui arrivent à la famille sans se blâmer l'un et l'autre.

plea.org

Lorsque des couples se séparent ou divorcent, la perspective de devoir continuer à interagir l'un avec l'autre peut être désagréable. Cependant, lorsque des couples ont des enfants, ce n'est pas seulement souhaitable, mais important et inévitable. Les enfants continuent à avoir besoin de leurs deux parents dans leur vie.

Il est important que les parents trouvent des stratégies pour améliorer la communication, faciliter l'accès et être en mesure de faire le point sur leurs propres émotions, ainsi que sur les sentiments et les réactions des autres personnes touchées par la séparation ou le divorce. En portant attention aux enjeux mentionnés précédemment, il est possible de faire en sorte que le plan parental développé puisse répondre aux besoins de l'enfant. Il existe de nombreux types de plans parentaux, qui peuvent être adaptés pour répondre à la situation unique de chaque famille.

Des disputes qui n'en finissent plus peuvent avoir un impact négatif sur le bien-être et le sentiment de sécurité des enfants. Certains professionnels de la famille suggèrent qu'il serait plus facile de réduire les conflits après la séparation et le divorce si les parents se concentraient à séparer leurs rôles parentaux de leurs conflits entre conjoints. Le maintien de relations saines entre les parents après la séparation et le divorce pourrait être plus facile si les deux parents poursuivent des objectifs parentaux communs. Et le fait de bénéficier de ce soutien de la part des deux parents peut aider les enfants à relever les défis qui découlent d'une séparation ou d'un divorce.

Les parents ont le droit d'être tenus informés des décisions importantes dans la vie d'un enfant, même si l'enfant n'habite pas avec eux. À moins qu'une ordonnance ne l'interdise, tout parent a le droit de poser des questions et d'obtenir des réponses sur des sujets concernant la santé, l'éducation et le bien-être de son enfant.

On en parle…

Il est dans l'intérêt des enfants de voir leurs parents coopérer. Les recherches démontrent que si les parents communiquent de manière coopérative, les enfants s'adaptent beaucoup mieux à la séparation. Ils ne doivent pas se retrouver coincés dans les disputes de leurs parents, car cela peut être dommageable pour eux. En ayant une façon coopérative de communiquer, les parents sont plus susceptibles de s'entendre sur des routines concernant la vie quotidienne des enfants. Cette approche peut être très bénéfique pour les enfants. Les routines peuvent être utiles pour faire en sorte que les enfants se sentent en sécurité et elles permettent aux enfants de développer leur plein potentiel. Il est bénéfique aux enfants de sentir que le monde est un endroit sûr. – Supporting your Children during and after Separation: www.dadsrus.co.uk *(ressource disponible en anglais seulement)*

Coopération

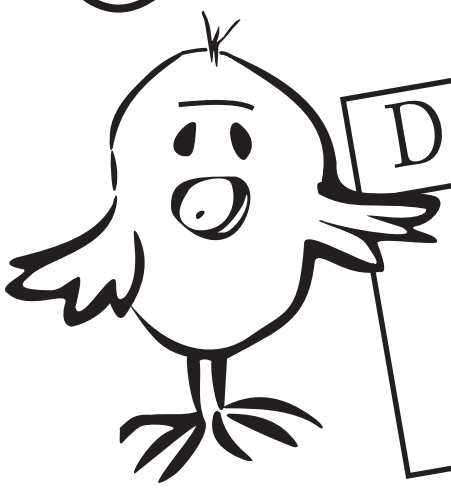

D	L	Ma	Me	J	V	S
	Planifier les vacances d'été		Foire des sciences	Aller chercher les enfants à l'école	Pizza-cinéma	Party de B à 15 h

D	L	Ma	Me	J	V	S
Aller chercher les enfants à 19 h	Prendre r.-v. chez le dentiste pour B		Foire des sciences	Enfants chez D après l'école	Réunion à 20 h	Party de B à 15 h

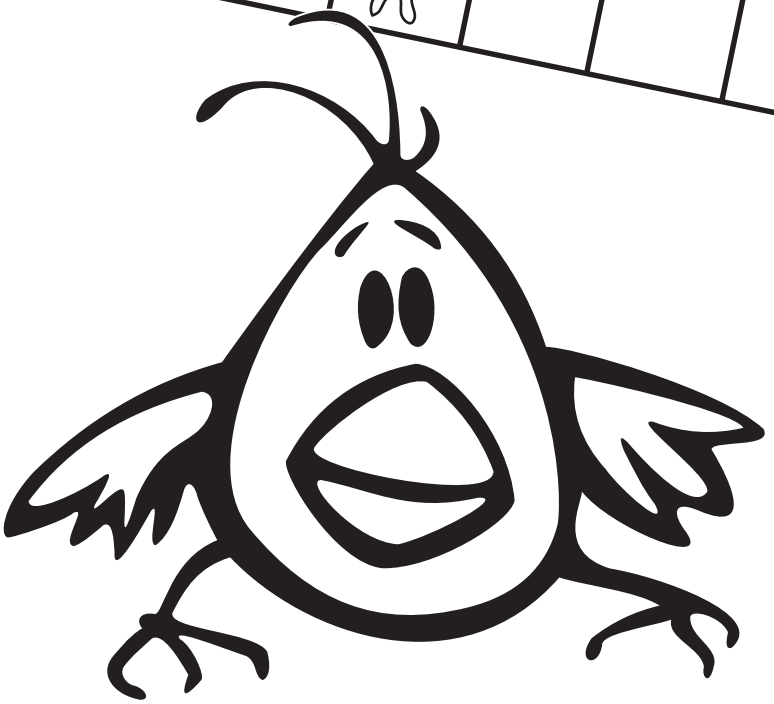

Les parents ne doivent pas oublier ce qui est le mieux pour leurs enfants et ne pas se disputer à leur sujet.

plea.org

L'article 13 de la *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies stipule que les enfants ont le droit d'obtenir et de partager de l'information, tant que ce n'est pas préjudiciable pour eux ou pour d'autres. Le droit à la liberté d'expression est un principe fondamental du droit de la personne partout au monde, et la *Convention relative aux droits de l'enfant* étend explicitement ce droit aux enfants. Même si les enfants peuvent avoir besoin des conseils et des consignes de leurs parents ou de leurs tuteurs pour exercer ce droit, cela ne diminue pas ce droit en lui-même.

La reconnaissance d'un droit comprend toujours la recherche d'un équilibre avec des droits concurrents. Pour y arriver, il faut trouver des façons de protéger à la fois les droits de l'enfant et ceux de sa famille. De façon générale, le droit d'un enfant de s'exprimer et d'obtenir de l'information entraîne pour les parents le devoir de respecter les opinions de leur enfant et de l'orienter pour lui permettre d'exercer ses droits d'une manière compatible avec la capacité d'un enfant. Mais la convention dans son ensemble reconnaît que les parents sont les principaux responsables pour élever l'enfant et prendre des décisions qui sont dans son intérêt supérieur.

Les professionnels de la famille insistent généralement sur le fait que l'âge, le degré de maturité et la personnalité de l'enfant sont les meilleurs guides pour déterminer le niveau de détails requis pour répondre à ses questions. Il est important de souligner que donner aux enfants l'occasion de partager de l'information au sujet du changement dans leur situation familiale ne signifie pas oublier que les enfants sont des enfants. Il est habituellement préférable de garder entre adultes les détails de la séparation ou du divorce. Il est important que les parents résistent à l'envie de partager tous leurs problèmes et inquiétudes avec leur enfant; les parents doivent se rappeler qui est le parent et qui est l'adulte dans la relation, et agir en conséquence.

Cela dit, le fait d'impliquer l'enfant dans le processus entourant la séparation ou le divorce – dans la mesure possible compte tenu de leur âge et de leur degré de maturité – peut l'aider à s'adapter à sa nouvelle situation familiale et à répondre à ses besoins. Écouter les préoccupations de l'enfant, réagir à ses émotions et donner des réponses à ses questions : tous ces gestes peuvent lui donner un sentiment de sécurité et de soutien. Parler ouvertement du changement il pourra continuer à entretenir des relations agréables, saines et affectueuses avec ses deux parents. Il y a quelques éléments que les parents et les autres proches doivent garder à l'esprit pour contribuer à respecter le besoin de l'enfant à obtenir des réponses à ses questions…

- Créez un environnement où l'enfant se sent en sécurité et où la discussion est encouragée.
- Soyez honnête dans l'information que vous partagez, mais prenez garde de fournir plus d'informations que ce dont l'enfant a besoin.
- Agissez de manière positive et respectueuse; les enfants suivront l'exemple des adultes en qui ils ont confiance.
- Rassurez-les du fait qu'une séparation ou un divorce ne changera en rien l'amour des parents pour leur enfant.
- Ne demandez pas à l'enfant de prendre parti.
- Soyez patient et respectueux; il est possible que l'enfant ait besoin d'entendre le même message à répétition afin de l'absorber.
- Ne parlez pas de manière négative au sujet de l'autre parent.
- N'essayez pas de changer de sujet ou d'éviter la conversation.

Comme certains enfants pourraient être mal à l'aise de partager leurs émotions véritables avec leurs parents, peut-être par peur de les blesser ou de les mettre en colère, il peut être utile de demander l'aide d'un ami, d'un enseignant, d'un proche, d'un conseiller familial ou d'un autre professionnel.

Régler les choses

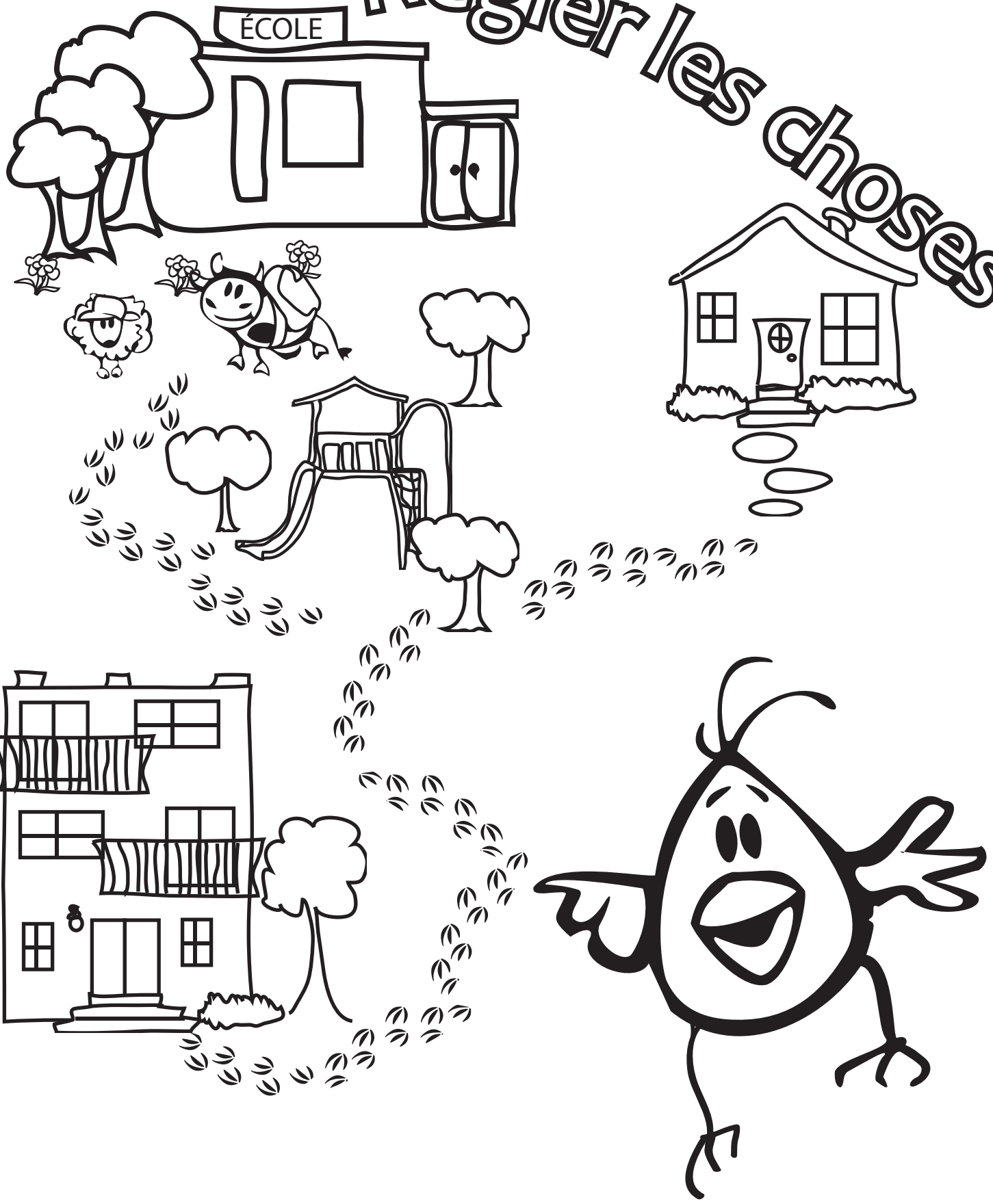

Les enfants peuvent parler à leurs parents des choses qui les inquiètent et leur demander de répondre à leurs questions.

plea.org

L'article 9 de la *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies énonce essentiellement que les enfants ne devraient pas être séparés de leurs parents, sauf si nécessaire pour assurer leur sécurité et leur bien-être. Dans le cas d'une séparation ou d'un divorce où la résidence principale de l'enfant doit être déterminée parce que les parents n'habitent plus ensemble, une telle détermination doit être établie conformément aux lois et procédures applicables. La convention stipule explicitement que les enfants ont le droit de rester en contact avec les deux parents après une séparation ou un divorce, à moins que ces contacts nuisent à l'enfant. Cette opinion se reflète dans les lois provinciales et fédérales portant sur la famille, la séparation et le divorce.

Le principe du maximum de contact s'applique aux décisions relatives au temps de parentage; en fait, il doit être considéré dans toutes les décisions parentales. Il s'agit du seul facteur mis en évidence dont les tribunaux doivent tenir compte pour déterminer les nouveaux arrangements parentaux. Il est important de noter que le principe du maximum de contact est limité par l'intérêt supérieur de l'enfant. Ce qui veut dire que si le contact va à l'encontre de l'intérêt supérieur de l'enfant, un tel contact devra être restreint, mais seulement dans la mesure où il est contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Bien que l'expression « intérêt supérieur de l'enfant » ne soit pas définie de façon précise, certains critères doivent être pris en considération, et les tribunaux ont établi des directives générales indiquant que l'intérêt supérieur de l'enfant consiste à…

- être à l'abri des dangers physiques, psychologiques et émotionnels;
- ce que ses besoins ordinaires et spéciaux soient comblés le mieux possible;
- être entouré de soins dans le but de maximiser son potentiel

Les tribunaux ont également reconnu que les jeunes enfants peuvent avoir besoin d'occasions de rapprochement plus fréquentes et que les désirs des enfants plus âgés devaient être pris en compte.

Même dans les cas portant sur une garde exclusive, les tribunaux se fondent sur le principe selon lequel l'enfant devrait avoir le plus de contact possible avec ses deux parents, dans la mesure où ces contacts sont compatibles avec l'intérêt supérieur de l'enfant. Lorsqu'un parent demande la garde d'un enfant, le tribunal doit tenir compte de la volonté de ce même parent de favoriser les contacts entre l'enfant et l'autre parent.

De plus, bien que les tribunaux reconnaissent le devoir parental et légal de faciliter l'accès, ils sont également conscients que tout conflit en cours entre les parents qui affecte l'enfant doit être limité ou évité. À cet effet, et comme mentionné précédemment, les tribunaux ont souligné que le conflit parental était l'unique facteur dont il est démontré qu'il nuit toujours gravement aux enfants lors d'une séparation ou d'un divorce. Il est donc essentiel de trouver des moyens de faciliter un accès agréable et non conflictuel.

On y réfléchit…

Voici quelques conseils pour contribuer à la poursuite d'une relation après une séparation ou un divorce.

- N'oubliez pas que les deux parents peuvent fournir un modèle positif à l'enfant pour différents aspects de sa vie.
- Il peut être utile de séparer le rôle de l'autre personne à titre de conjoint ou conjointe, de son rôle de parent, afin de voir des aspects positifs dans la relation.
- N'oubliez pas que l'enfant a un passé partagé avec les deux parents, et devrait pouvoir avoir un présent et un avenir partagés avec les deux.
- Offrez des occasions véritables pour l'autre parent de rester impliqué dans la vie de l'enfant.
- Trouvez des façons de limiter les conflits et d'inclure l'enfant dans le plan parental.

Être ensemble

Même s'ils n'habitent pas ensemble, les parents doivent faire en sorte que leurs enfants puissent encore passer du temps avec chacun d'eux.

plea.org

Il est parfois difficile d'exercer son rôle de parent, même lorsque la situation est idéale. Après une séparation ou un divorce, les divergences d'opinions liées à la parentalité peuvent être encore plus difficiles à régler. En savoir plus au sujet de la loi, de même que des droits et des obligations des parents peut contribuer à réduire les conflits parentaux. Il peut également être utile de comprendre pourquoi il est important que l'enfant entretienne une relation avec ses deux parents et d'apprendre à rester attentif à ce que vit l'enfant pendant le processus de séparation et de divorce. Il est également important pour les parents de trouver des façons de gérer leurs propres réactions et émotions liées à la séparation ou au divorce. Ainsi, ils pourront se concentrer sur l'intérêt supérieur de l'enfant et seront en mesure de lui donner ce dont il a besoin pour s'épanouir.

Même si les conflits parentaux se poursuivent, il existe différentes solutions pour les réduire ou les régler. L'exercice du rôle parental avant, pendant et après la séparation ou le divorce exige du temps, des efforts et un engagement. Heureusement, il existe des lois, des ressources communautaires et des programmes et services gouvernementaux qui offrent du soutien et des conseils.

Et maintenant, récapitulons…

Ce document comporte plusieurs thèmes récurrents et qui se recoupent. Il peut être utile de les reformuler dans une liste qui résume les faits saillants et contribue à communiquer les messages principaux.

- **Renforcez** le fait que vous êtes toujours une famille, quoi qu'il arrive.
- **Responsabilités et droits** vont de pair.
- **Répondez** aux besoins de votre enfant et soyez **réceptif** à ses idées.
- **Réalisez** que le fait d'avoir des styles parentaux différents n'est pas nécessairement une mauvaise chose.
- **Respectez** la relation de votre enfant avec ses deux parents.
- **Réduisez** les conflits et concentrez-vous sur l'intérêt supérieur de l'enfant.
- **Retenez**-vous de faire des commentaires négatifs au sujet de l'autre parent de votre enfant.
- **Reconnaissez** les signes qui vous indiquent comment votre enfant s'adapte.
- **Réinventez** votre **relation** comme parents, et non comme conjoints.
- **Rassurez** votre enfant en lui offrant un milieu ouvert et aimant.
- **Rappelez**-vous qu'il existe des **ressources** pédagogiques, du soutien communautaire et des **recours** judiciaires pour vous aider à gérer les problèmes liés à la séparation et au divorce.

Vous pouvez demander à votre enfant d'identifier les principaux messages qu'il retient de la ressource et de les reformuler dans ses mots.

Ma famille et moi

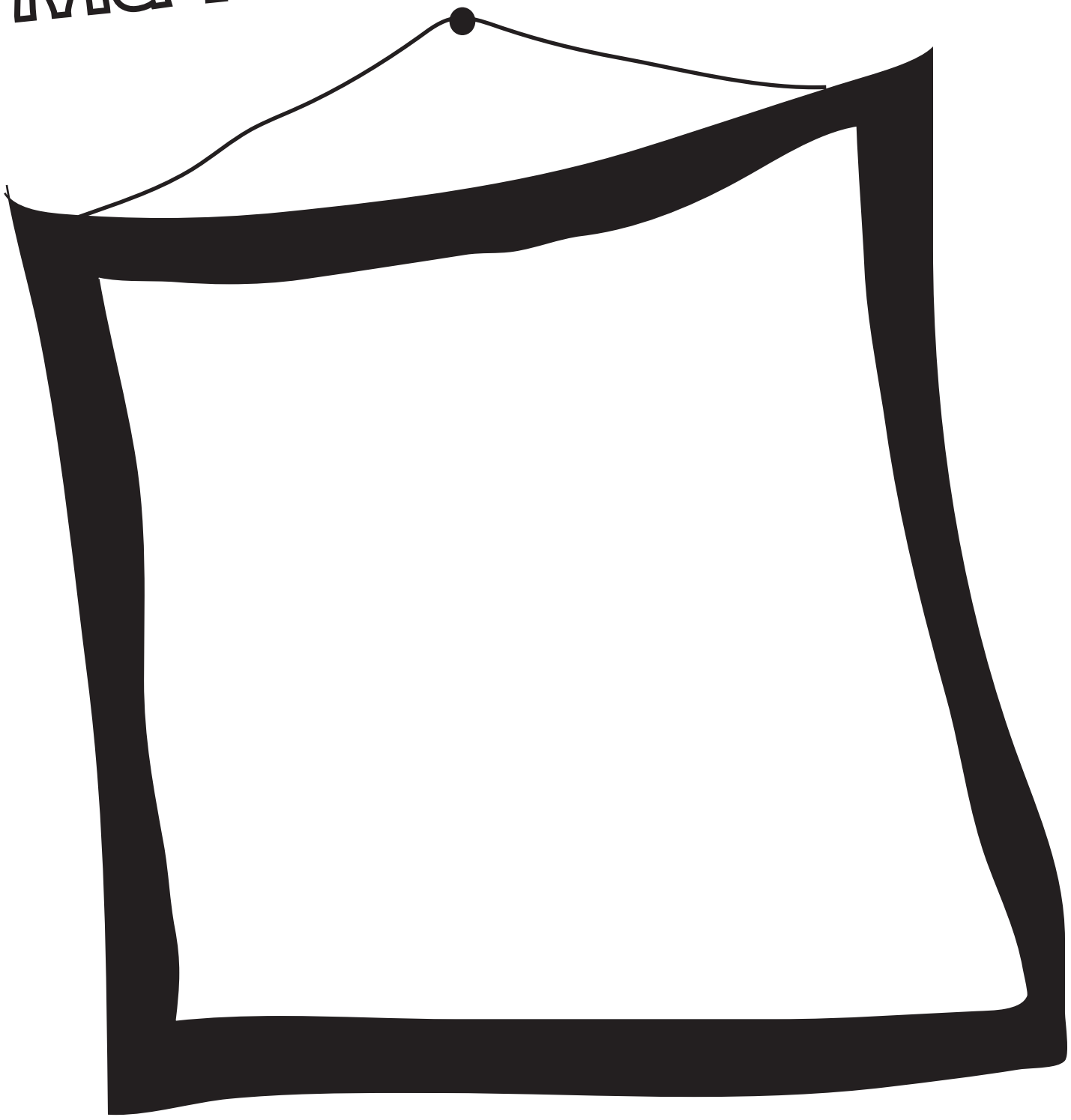

Peu importe où un enfant habite, ses parents peuvent toujours être là pour prendre soin de lui et l'aimer, quoi qu'il arrive.

Dessine ta famille.

plea.org

Ressources

Lignes d’aide aux victimes de violence

Se trouvant au début du bottin de téléphone de SaskTel, la page Abuse Help Lines fournit des renseignements au sujet de la violence et les coordonnées des organismes d’aide et des maisons d’hébergement.

Téléphone : 306-522-3515

Courriel : paths@sasktel.net

ADR Institute of Saskatchewan (Alternative Dispute Resolution)

L’ADR Institute of Saskatchewan fournit des ressources et un accès au grand public à des spécialistes de services aux familles en conflit en Saskatchewan et ailleurs au Canada.

Numéro sans frais : 1-866-596-7275

Courriel : info@adrsaskatchewan.ca

Conflict Resolution Saskatchewan

Organisation provinciale pouvant fournir des renseignements pour vous aider à choisir un médiateur, de même qu’une liste de médiateurs exerçant dans la province.

Numéro sans frais : 1-866-565-3938

Garde et accès

Le programme d’accès ou d’échange surveillés est un service offert par des travailleurs sociaux et des observateurs qualifiés. Ces intervenants offrent les services nécessaires pour faire en sorte que les enfants aient accès, dans un cadre sécuritaire, à leur parent qui n’a pas la garde.

Téléphone: 306-787-9416 (Regina)
Téléphone: 306-933-5930 (Saskatoon)

Ressources

Garde, parentage et droit de la famille – ministère de la Justice Canada

Fournit des renseignements sur le parentage après la séparation et le divorce, notamment un guide de parentage, de même qu'un calendrier en ligne permettant aux enfants de prendre en note les événements spéciaux dans leur vie, par exemple le temps qu'ils doivent passer avec chaque parent, et des ressources spécialement conçues pour les enfants.

Numéro sans frais : 1-888-373-2222

Courriel : fcyinfofea@justice.gc.ca

Gouvernement du Canada – Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires

Fournit des renseignements au sujet des Ligne directrices fédérales sur les pensions alimentaires, dont des outils pour calculer le revenu et les montants de pension alimentaire.

Numéro sans frais : 1-888-373-2222

Courriel : fcyinfofea@justice.gc.ca

FamiliesChange.ca

Ressource en ligne pour les parents, les enfants et les adolescents, comprenant des activités interactives et des guides.

Centre d'information sur le droit de la famille

Fournit gratuitement des renseignements juridiques dans le domaine du droit familial, quel que soit le revenu des demandeurs. Des trousses d'auto-assistance peuvent être commandées comprenant les formules nécessaires pour présenter une cause en droit de la famille au tribunal et une aide limitée pour remplir ces formules est également offerte. Le centre ne fournit pas d'avis juridique.

Téléphone: 306-787-5837

Courriel : svp@gov.sk.ca

Ressources

Family Matters : aide aux familles en situation de séparation et de divorce

Fournit des renseignements et des ressources permettant de faire face à un changement de situation familiale et de l'aide pour résoudre des problèmes urgents.

Numéro sans frais : 1-844-863-3408

Courriel : familymatters@gov.sk.ca

Legal Aid Saskatchewan

Fournit des services d'aide juridique aux personnes admissibles en matière de droit de la famille, notamment sur les questions de garde et d'accès, de pension alimentaire pour enfant et conjoint, de séparation et de divorce.

Bureau d'exécution des ordonnances alimentaires

Fournit des services aux personnes qui versent ou reçoivent une pension alimentaire pour enfant afin de simplifier le processus et d'utiliser des mesures exécutoires si nécessaire.

Téléphone: 306-787-8961 (Regina)
Numéro sans frais : 1-866-229-9712

Programme sur le rôle parental après une séparation ou un divorce

Dans toute procédure liée au droit de la famille (à l'exception de l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires) où la garde, l'accès ou la pension alimentaire pour enfant constitue une question en litige, les parents doivent suivre un programme sur le rôle parental après une séparation ou un divorce.

Numéro sans frais : 1-888-218-2822 (bureau de Regina)
Numéro sans frais : 1-877-964-5501 (bureau de Saskatoon)

Courriel : parented@gov.sk.ca

Ressources PLEA

PLEA a publié plusieurs ressources qui portent sur la séparation et le divorce. Toutes les ressources de PLEA sont disponibles gratuitement à plea.org.

La ressource *Family Law Handbook (ressource disponible en anglais seulement)* de PLEA donne accès aux parents qui se séparent ou divorcent à des renseignements axés sur les enfants, pour les aider à régler différentes questions en droit de la famille. Cette ressource vise à renforcer le fait que les responsabilités parentales demeurent, malgré les changements survenus dans la cellule familiale. Une affiche colorée pour les enfants donne l'occasion aux parents d'entendre le point de vue de leur enfant et des suggestions pour honorer les idées exprimées. Elle donne aussi aux parents l'occasion de rassurer leur enfant sur le fait que, quoi qu'il arrive, ils seront toujours là pour prendre soin de leur enfant, le protéger et subvenir à ses besoins.

Le site Family Law Saskatchewan (familylaw.plea.org/fr/) est conçu pour aider les personnes en Saskatchewan se trouvant, sans avocat, dans une situation de séparation ou de divorce. Les personnes disposant d'un avocat pourront également y trouver des renseignements utiles. Si le cas est porté devant le tribunal, l'Assistant-formules gratuit permettra de déterminer les formules de procédure requises et de produire des formulaires de procédure prêts à remplir, à l'aide d'un format questions-réponses rédigé dans un langage clair. Un service de soutien par courriel pour aider à remplir les formules est également offert, mais aucun avis juridique. Les personnes désirant obtenir un avis juridique doivent consulter un avocat.

Autres publications de PLEA

Abusive Relationships (ressource disponible en anglais seulement)
Changing Your Name (ressource disponible en anglais seulement)
When Couples Separate (ressource disponible en anglais seulement)

Demander un conférencier

Est-ce que vos élèves, votre personnel ou votre organisation communautaire aimeraient en apprendre plus au sujet du droit de la famille, ou de tout autre domaine du droit? Pourquoi ne pas inviter un avocat à s'adresser à votre classe ou votre groupe?

Le groupe d'avocats bénévoles de PLEA peut vous aider à mieux comprendre le droit.

Rendez-vous à plea.org et cliquez sur le lien About PLEA, Request a speaker pour obtenir plus d'informations.

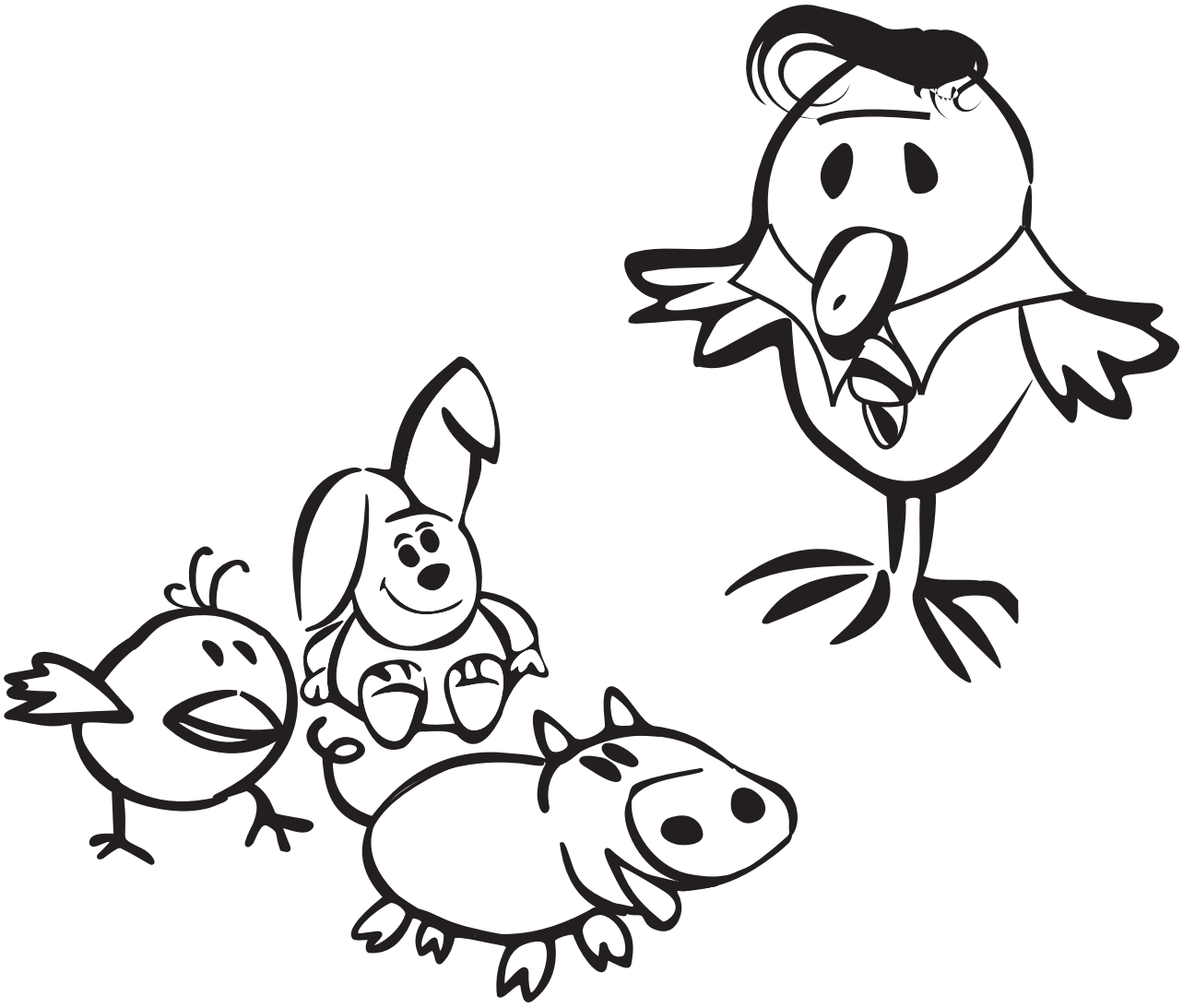

Fin

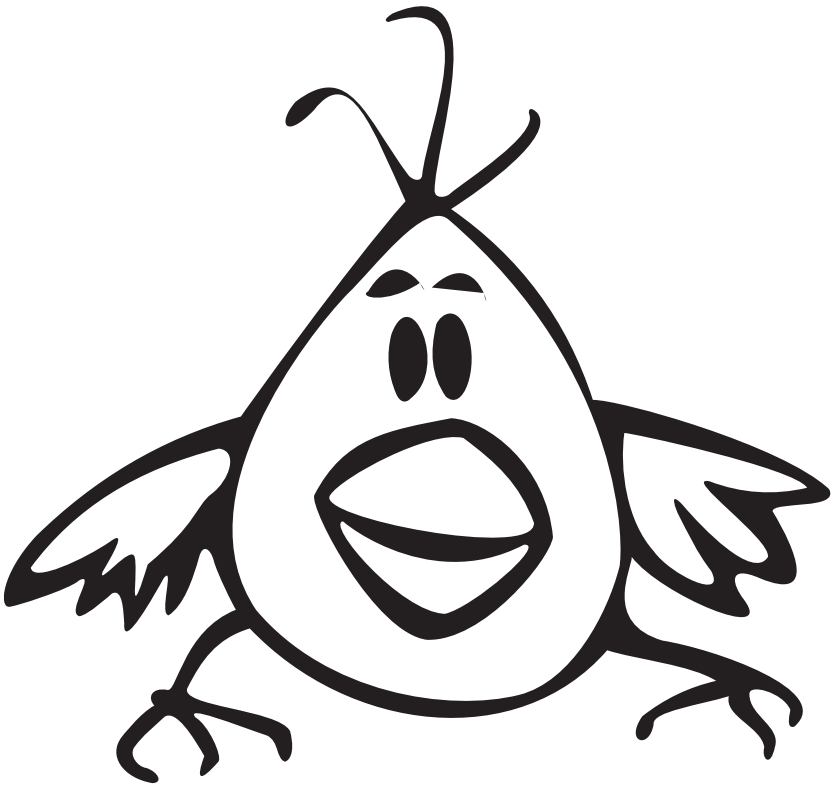

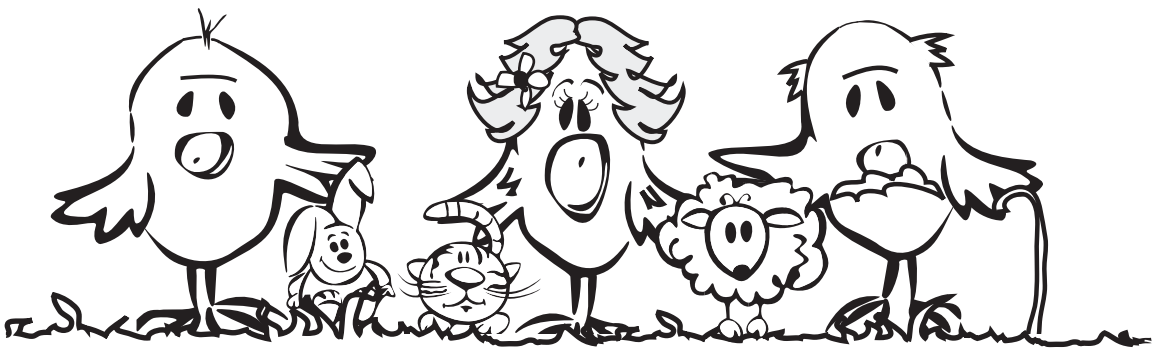

plea.org

PLEA

Legal Information for Everyone

plea.org